

# La Voix des Paysans



Organe de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Exploitants Agricoles

et des Unions Syndicales des Paysans de Vendée et Loire-Inférieure

FÉDÉRATION DES SYNDICATS CHRÉTIENS  
D'EXPLOITANTS AGRICOLES

Siège Social : 5, Rue Cadet - PARIS (9<sup>e</sup>)

## Action et Défense Professionnelle

SECRETARIAT GÉNÉRAL :  
M. LOISY, Boîte Postale N° 4, La Roche-sur-Yon  
C. C. POSTAUX NANTES 317-05  
LOISY, Les Lucs-sur-Boulogne

Aux côtés des  
Syndicats Chrétiens, les partisans  
de la liberté doi-  
vent unir leurs  
efforts pour la  
sauvegarde du  
syndicalisme.

**26 Juin**

### Quinze cents délégués applaudissent le bilan d'une magnifique activité

On s'étonne dans le quartier populaire de Saint-Victor qu'il y ait, si tôt, tant de gens déambulant avec, à la boutonnière, l'insigne d'argent aux lettres entrelacées.

Car si la capitale est, comme cela se doit, représentée en nombre ce matin aux abords du Palais de la Mutualité, la province a envoyé non moins nombreux ses délégués venus de toutes les régions.

On les retrouve groupés, çà et là, qui conversent avec bonne humeur; et leur accent aussi sûrement que la plus claire des pancartes dit que ceux-ci sont du Centre, et ceux-là du Midi, et ceux-ci du Sud-Ouest et ceux-là de l'Ouest, de la Bretagne, du Nord ou d'ailleurs. Ils sont venus de partout.

Et j'évoque parmi l'anonymat de cette foule qui grandit les vides attristants de ceux qui ne sont plus.

Ah! c'est que l'œuvre ouvrière si belle dans toutes ses formes, si grande sous la plus humble de ses activités, use vite ceux qui se sont voués à elle corps et âme.

Et la salle, peu à peu, s'est emplie. Sur la tribune officielle, les dirigeants ont pris place devant la table verte.

Il y a là, en outre Jules Zirnheld, Gaston Tessier et le Dr Thiele, MM. Pauwels, vice-président de la Confédération des Syndicats chrétiens belges et Charpentier, président de la Confédération canadienne. Notons aussi la présence de MM. Meck et Hartmann, députés de l'Alsace et défenseurs, à la Chambre, du syndicalisme chrétien.

#### LE XVIII<sup>e</sup> CONGRÈS EST OUVERT

Il est 10 h. 30 à peine, quand Jules Zirnheld, président de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, aborde la tribune et déclare ouvert le dix-huitième congrès de la C.F.T.C.

Cette première séance commencera par la lecture d'un beau palmarès où s'inscrivent les noms de quelques-uns parmi les bons ouvriers de la cause syndicale chrétienne.

Jules Zirnheld lit alors la lettre qu'au nom de Sa Sainteté Pie XI S. Em. le cardinal Gasparri écrivit au président de la Confédération, à l'occasion du cinquantenaire. L'assistance s'est levée spontanément et, dans un respect profond, écoute debout le texte du témoignage pontifical.

L'orateur aborde alors le rapport moral. Il rappelle l'époque chargée d'événements qui commença, il y a un an. De ces événements, des

leçons impérieuses s'imposent. Le rapporteur les dégagera avec son éloquence précise qui va droit à son auditoire.

Répondant à certaines inquiétudes et à certaines craintes, il définit le caractère confessionnel de la Confédération.

— Osons, dit-il nous appeler syndicalistes chrétiens, pas seulement



M. GASTON TESSIER,  
Secrétaire Général de la C. F. T. C.

pour avoir des sympathies et des approbations, mais pour obéir aux principes chrétiens.

« Il faut satisfaire à l'honnêteté foncière qui consiste à être ce que l'on dit être. C'est à cause de cela qu'on nous respectera. »

#### UN PROGRAMME QUI N'EST PAS UNE NOUVEAUTÉ POUR LA C. F. T. C.

Le 25 mai 1896, en effet, le premier congrès du syndicalisme chrétien, en même temps qu'il reconnaissait qu'il lui était impossible d'accepter les atteintes à la liberté du travail, signalait l'erreur de ne pas prendre toutes les mesures pour que les revendications justifiées ne soient pas renforcées par des mesures de sécurité.

Déjà, le syndicalisme chrétien affirme sa volonté que la victoire ouvrière ne fût pas une victoire sans lendemain.

(Lire la suite page 2).

Lire en 3<sup>e</sup> page le très intéressant rapport de la Fédération résultant de l'enquête sur le prix de revient du blé.

### Notre intervention au Congrès

Le temps dont pouvait disposer le Congrès pour la discussion qui suivit le rapport moral du Président Confédéral était très restreint. Toutes les interventions durent être extrêmement brèves. Notre délégation décida que cependant les Exploitants Agricoles se devaient de paraître à la tribune ne fut-ce que quelques instants.

Le Dr Thiele (Alsace), président de séance :

« La parole est à Jean Martineau au nom de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Exploitants Agricoles. »

J. Martineau. — « Au nom de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Exploitants Agricoles j'apporte à la grande C. F. T. C., à cette C. F. T. C. qui avec tant d'empressement nous admettait dans ses rangs l'année dernière le témoignage de la confiance et de l'adhésion unanime de nos Unions Syndicales de Vendée et de Loire-Inférieure et de nos organisations sœurs de la Charente et de la Vienne. »

« Notre Fédération progressera et s'étendra sans aucun doute sous peu à l'ensemble du pays. L'intérêt que suscite notre mouvement nous en est une preuve. »

« Les exploitants agricoles pénétrés des enseignements sociaux de l'Eglise sont en effet convaincus — nous en rencontrons chaque jour de plus en plus la certitude — que seule notre organisation leur offre la possibilité de se grouper pour leur défense de la façon qu'ils souhaitent de le faire : dans une action efficace, en toute indépendance et en dehors de tout esprit d'excitation et de lutte de classe. »

« Je me permets donc d'exprimer un vœu qui m'est cher : Je souhaite que désormais la Jeunesse Agricole Catholique nous apporte sans réticence son concours et l'aide des jeunes qu'elle a formés. »

« De tout cœur j'apporte le salut fraternel et le témoignage de la sympathie des paysans que je représente, à nos camarades les travailleurs ouvriers victimes des brimades et persécutions exercées contre eux par ceux qui prétendent détenir le monopole syndical. »

« Il m'est pénible de devoir dire que nous avons eu nous aussi à enregistrer des atteintes graves à la liberté syndicale exercées contre certains de nos adhérents par des gens qui hélas! sont pourtant tout autres que des marxistes... »

« Je ne veux pas abuser du temps limité du Congrès et je termine en affirmant notre foi inébranlable dans les destinées de notre mouvement et je vous redis de tout cœur : Vive la C. F. T. C! Vive la liberté syndicale! »

(Applaudissements prolongés de toute l'assistance).

### Réponse du Président Confédéral J. Zirnheld

Au début de la séance de l'après-midi, le Président de la C. F. T. C., M. J. Zirnheld, avec le talent si prenant qui est le sien répondit aux divers délégués qui étaient intervenus à la séance du matin.

Dans la longue réponse qu'il fit aux délégués des Exploitants Agricoles nous ne citerons que quelques phrases mais combien significatives.

« Je sais bien que mon ami Martineau n'a fait ici qu'effleurer les su-

### Le Cinquantenaire du Syndicalisme Chrétien triomphalement fêté au Parc des Princes

Tout fut beau ce jour-là, et le ciel et la foule; celle-ci qu'on ne pouvait compter, qui venait de partout, envahissait toutes les entrées et les marches du stade.

25.000

Ils étaient vingt-cinq mille et peut-être davantage rassemblés en une étonnante manifestation d'enthousiasme dans la splendeur de juin. Il convenait, en effet, que la cause à laquelle, il y a cinquante ans, dix-sept jeunes gens dédièrent leur ardeur et leur foi, réunit dimanche, au Parc des Princes, les milliers de représentants des cinq cent mille syndiqués chrétiens actuels.

#### LA MESSE

... Voici, défilant, d'un bout du stade à l'autre bout, vers l'autel dressé sous un dais de velours grenat aux colonnes de blanc satin, la procession des drapeaux, des prêtres et des prélats tandis que l'orchestre excellent et les chœurs du Cercle musical P.O.Midi exécutent, avec des paroles appropriées, le chant de Beethoven : La Splendeur de Dieu dans la Nature.

Les tribunes sont pleines d'un

jets qui le préoccupent et n'a pas dit toute sa pensée...

« Je comprends l'impatience de Martineau de voir aller à la Fédération des Exploitants Agricoles certains concours qui devraient lui être acquis, mais qu'il se rassure, les concours qu'il souhaite lui viendront nécessairement parce qu'ils ne peuvent aller ailleurs, et que quoi qu'on fasse on n'arrête pas plus la vérité que la marée qui monte... »

« Ce que rencontrent aujourd'hui nos organisations agricoles n'est-ce pas ce qu'a rencontré la C. F. T. C. au cours de son histoire. Sur le terrain ouvrier la C. F. T. C. a rencontré tous les obstacles et toutes les difficultés, souffert de toutes les défiances. Il a fallu cinquante ans pour arriver au résultat qu'est le triomphe d'aujourd'hui. »

« Je dis que la C. F. T. C. aura raison sur le terrain agricole comme elle a eu raison sur le terrain ouvrier, tant pour l'organisation des exploitants, que pour celle des ouvriers agricoles et cette fois il n'y faudra certainement pas cinquante ans... »

« Je sais que mon ami Martineau travaille le milieu le plus difficile et le plus rébarbatif qu'il soit possible de rencontrer, mais j'ai confiance en sa prudence et son courage pour poursuivre l'œuvre commencée. »

« Ce sera notre tâche que d'agir pour que viennent à nous les concours souhaités. Nous y mettrons le temps et la patience qu'il faudra. »

peuple silencieux parmi lesquels on remarque aisément, dans leur costume de travail, les mineurs du Nord, et, sous leur bonnet de dentelle, les filles de l'Alsace et celles de la Lorraine. Là-bas, sous le dais, où la messe tout à l'heure va commencer, bougent dans la brise maints drapeaux parmi lesquels on remarque les étendards de la J.O.C. et de la J.A.C espoir et avenir du syndicalisme chrétien.

Je note au hasard, dans la tribune officielle ou parmi le défilé du clergé : MM. Zirnheld, président de la C.F.T.C.; Pauwels, vice-président de la Confédération internationale des syndicats chrétiens; Charpentier, délégué des syndicats catholiques du Canada; Mgr Baupin; les RR. PP. Huriet, du Passage, Crozier, Villain, Corbillé, Merklen, de la Brière.

M. Champetier de Ribes, sénateur; MM. le chanoine Polimann, Meck, de Diesback, Hartmann, députés; Raymond Laurent, président du Conseil Municipal de Paris; Berthier, conseiller municipal; MM. Gaston Tessier, Georges Bidault, Duval-Arnoult, Bouladoux, Pères, Jean Lerolle, Zamanski, Piot, A. Boissard, Liouville, Maurice Guérin, Léon Harmel.

MM. Bouxon, Danel, Rouvière, de Cures, Jean Guiraud, A. Michelin.

C'est Mgr Flaus, protonotaire apostolique, supérieur des Chapelets de Montmartre, qui officie.

#### LE DISCOURS DE MGR GERLIER

A l'évangile, Mgr Gerlier prononce l'éloge chrétien du syndicalisme.

Il dit l'incompréhension et l'hostilité rencontrées au cours de ces cinquante années de conquête. Après avoir évoqué la célèbre lettre de la Congrégation du Concile à S. Em. le cardinal Liénart, qui a établi la véritable charte du syndicalisme chrétien, l'évêque de Lourdes montre en effet qu'il saurait y avoir de justice où il n'y a pas de charité.

Il faut une collaboration loyale qui reconnait et proclame les droits de la vérité. Mais les travailleurs chrétiens savent que l'on ne conduit à la vérité que par l'amour et qu'il y aurait plus de foi s'il y avait plus de charité.

Et Mgr Gerlier conclut ainsi : « Le plus grand mal de notre époque, c'est que cette charité est partout trahie. Le poing levé nous est douloureux, parce que nous y

voyons une de ces trahisons d'amour. Pour votre part, dans cette messe solennelle, prenez exemple sur l'attitude du Christ en croix, et, sans jamais dévier de la doctrine, gardez les bras ouverts à tous les hommes, même aux blasphemateurs.

« Sans haïr ni craindre personne, soyez à travers le monde du travail des semeurs infatigables de vérité et d'amour ».

#### L'ASSEMBLÉE DE L'APRÈS-MIDI

La foule est revenue fidèle dès le début de l'après-midi, tandis qu'en manière de prologue l'orchestre joue la « Marche hongroise » de Berlioz.

Quand les gradins, à nouveau, se sont remplis, la « Marseillaise » déferle et fait se lever l'assistance.

Et voici, le défilé du congrès au chant connu de la « Marche Lorraine ». Nos Alsaciennes, nos Lorraines, nos mineurs du Nord, entrevus ce matin, passent devant les tribunes, sous l'enthousiasme des applaudissements.

Le programme artistique a été conçu de façon fort agréable. Chacun y trouve son agrément, les jeunes... et les autres, que ce fut avec les fantaisies de Carpi et Ramont, clowns du cirque Médrano, ou bien dans les exercices d'équilibre des Alto-Jardy et les audaces motocyclistes des « Celmars » enfin par le ballet dansé sur la 2<sup>e</sup> Rapsodie, de Liszt, par le corps de ballet de l'Opéra-Comique.

#### LES DISCOURS DE M. PAUWELS ET DE JULES ZIRNHELD

Au commencement de la seconde partie du programme, Gaston Tessier, secrétaire général de la C.F.T.C., donne la parole à M. Pauwels, vice-président de la Confédération Internationale et des Syndicats de Belgique qu'il représente.

Il constate que partout, en France, comme en Belgique, comme en Allemagne et ailleurs, la doctrine a d'abord été comprise par des humbles et non des théoriciens. En France ce furent des employés, en Belgique des ouvriers du textile et, en Allemagne, des mineurs et des métallurgistes. Voilà ce qui fait la force du syndicalisme chrétien; ce fut de naître et d'avoir grandi au contact parfois difficile des plus exigeantes réalités. Il rappelle également la part prise par la C.F.T.C. aux travaux du Bureau International du Travail. Ce lui est une occasion de féliciter celui qui l'y représente avec tant de compétence et de dignité, il nomme Gaston Tessier.

« Vous avez, dit-il en terminant, durant ces derniers mois si troubles, garanti votre avenir et assuré votre situation. Vous êtes dans la bonne voie, chers camarades de France, continuez et vous vaincrez, car rien n'arrête le vent qui souffle et la marée qui monte ».

Et c'est au tour de Jules Zirnheld, président de la C.F.T.C. Il évoque les pionniers disparus qu'il veut voir assistant invisibles mais présents aujourd'hui à cette grande manifestation. A l'épiscopat français, à tout le clergé de France, comme à l'Action Catholique et à l'Action Populaire, comme aux défenseurs à la Chambre et au Sénat de l'idée syndicaliste chrétienne, aux organisations de l'A.C.J.F., aux semaines sociales, aux secrétariats sociaux, à tous ceux, en un mot, qui ont compris le sens véritable du syndicalisme chrétien, ont aidé à sa naissance, à son développement, il apporte le reconnaissant hommage de la C.F.T.C.

« Mais, ajoute-t-il, le passé est une chose. Ce qui doit nous préoccuper comme un devoir, c'est la préparation de l'avenir ».

« Pourquoi, craindre pour demain? Cesserons-nous d'être ce que nous avons été? Syndicalistes chrétiens, avant tout et par dessus tout nous sommes à la fois et avec une même volonté, des chrétiens et des syndicalistes chrétiens qui respectent l'enseignement de l'Eglise. Et si on nous reproche d'aller au Vatican chercher nos consignes morales, répondons que nous ne demandons jamais aux autres, où ils vont, eux, chercher leurs consignes. En terminant, le président confédéral déclare :

## LES COMPLANTS

Nous possédions depuis quelque temps le projet de loi du député Moreau que les journaux ont récemment publié. Nous avons chargé une commission de juristes d'examiner ce projet qui ne nous donne point satisfaction.

Monsieur Moreau, avec les propriétaires, a changé complètement de tactique.

Les propriétaires, en 1898, ont nié l'existence de la propriété foncière du complanteur. Ils invoquaient Sibille, Lucas Championnière, Boulay-Paty. Les colons étaient alors défendus par Bonneau-Héron, un illettré, par Brunelière, qui n'avait jamais étudié le complant.

En 1911, 1912, 1913, les complants ont été étudiés par M<sup>e</sup> Pierre de Bricourt, avocat à la Cour d'Appel de Paris, qui se fit aider par M<sup>e</sup> Busson-Billot, sénateur de Loire-Inférieure, bâtonnier des avocats de la Cour d'Appel de Paris, par M<sup>e</sup> Louis Aignan, avoué à Nantes. Au lieu de s'en rapporter à des opinions plus ou moins intéressées, les baux, les actes de propriété, la jurisprudence furent examinées, les pièces fournies en l'an VIII, en 1838, en 1898 furent contrôlées.

Les opinions de Boulay-Paty qui devinrent le décret de l'an VIII apparurent avec leur cortège de pièces amputées et falsifiées en parfaite opposition avec les clauses des contrats, les actes de propriété, les archives des contrôles et insinuations, les rôles des foyages et vingtièmes, les rôles rentiers et, les terriers, la jurisprudence de l'Ancien Régime.

La consultation de Lucas Championnière où le bail à complant, contrat de rentes perpétuelles, était assimilé à un bail à ferme, fut prouvée grossière supercherie et abominable équivoque.

Les Usages locaux où Sibille codifie les supercheries de Boulay-Paty furent regardés comme ayant induit en erreur l'opinion, les praticiens et la jurisprudence.

Il apparut à quiconque examinait la question en toute impartialité et bonne foi que le complanteur possédait sous l'ancien régime le terrain, la propriété foncière des vignes, les quartiers, que cette propriété foncière continua d'appartenir au complanteur jusqu'en 1861, année où les élucubrations fantaisistes de Lucas Championnière furent

publiées comme « Usages locaux » de Loire-Inférieure.

Dans une cinquantaine d'articles publiés par « La Voix des Travailleurs », « La Voix des Paysans », « L'Echo de la Loire », tout cela a été redit, prouvé par la reproduction de documents authentiques ignorés par la plus grande partie des propriétaires et des complanteurs.

Presque tous ignoraient la pétition des complanteurs dont Boulay-Paty ne tint pas compte, pétition prouvant la parfaite similitude entre le complant de Loire-Inférieure et les complants du reste de la France.

Presque tous ignoraient les actes de propriété foncière (contrat d'acquisition, prise de possession, appropriation) accompagnant la pétition, et dont les complanteurs déclaraient posséder par certaines actes semblables.

Presque tous ignoraient la pétition de 1778 où les vignerons proclamaient les cinq sixièmes des vignes appartenant aux colons qui les tiennent des propriétaires.

Presque tous ignoraient la grossière supercherie de Lucas Championnière assimilant le bail à complant au bail à ferme de la Saunzière.

Presque tous ignoraient que les complants de Loire-Inférieure, comme tous les complants de France, avaient été supprimés sans indemnités par les lois du 28 août 1792 et du 17 juillet 1793 et n'avaient été maintenues qu'après avoir été transformées en bail à ferme pour satisfaire une poignée d'acquéreurs de biens nationaux et justifier les procédés d'un liquidateur séquestre devenu législateur.

L'auteur du projet de loi s'incline devant l'expropriation du complanteur opérée par le décret-loi de l'an VIII, devant l'expropriation du complanteur opérée par la consultation dans les Usages locaux. Les clauses des contrats ont été violées par le législateur, par l'avocat de 1838, par les Usages locaux de 1861. Nous demanderons que la question historique et juridique soit étudiée, que les droits des complanteurs soient reconnus et respectés et que la loi mettant fin au complant ne viole pas les principes de la plus élémentaire justice.

La Commission des complanteurs de la Fédération.

## Quinze cents délégués applaudissent le bilan d'une magnifique activité

(SUITE)

Jules Zirnheld revendique ensuite, sous les applaudissements unanimes la liberté syndicale véritablement démocratique que consiste à donner à chacun sa place, qui veut que chaque citoyen dans l'Etat, chaque travailleur dans sa profession, ne soit point lésé injustement par la loi de la supériorité du nombre.

Le président de la C.F.T.C. terminera en brossant la silhouette exacte de ce que doit être le véritable militant, de celui qui ne met point la cause qu'il prétend servir au service de sa personnalité, mais au contraire se donne tout entier, sans rien attendre pour lui-même à l'idéal qu'il a choisi.

Quand s'apaisent enfin les applaudissements qui saluent cet éloquent rapport, M. Torcq, trésorier aborde la question financière.

#### LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

L'entracte du déjeuner avait dispersé les congressistes que je retrouve au début de l'après-midi.

C'est Charlemagne Broutin qui préside la séance et donne la parole à H. Clément, président de la Fédération des employés. Celui-ci demande que, dans un esprit d'unité on accepte l'augmentation de la cotisation et sa perception normale par l'institution de la carte confédérale.

Jules Zirnheld au nom du bureau confédéral, assure le congrès de son attention bienveillante. Dans un appel aux mouvements de Jeunesse catholique, il dit avec beaucoup d'émotion combien on compte sur les jeunes à la C.F.T.C.

#### LE RAPPORT DE G. TESSIER

La partie centrale de cette seconde séance est le rapport que doit fournir Gaston Tessier, secrétaire général, sur l'activité extérieure de la C.F.T.C.

Il dit les brimades, les injustices dont ont eu à souffrir, et dont souffrent encore, de nombreux syndiqués chrétiens. Il retrace à grands traits l'action du Syndicat chrétien pour la défense de la liberté syndicale si étonnamment méconnue de ceux qui sont les premiers à s'en réclamer.

En rappelant des faits aussi regrettables il entend tirer des leçons pour l'avenir et affirmer encore que la C.F.T.C. veut vivre et vivre, contre toutes les injustices et toutes les brimades. Elle aussi

est une force, une force faite d'une association puissante de courages unis et de bonnes volontés multipliées.

Les applaudissements qui saluent le rapport de Gaston Tessier disent éloquentement que son auditoire a compris le sens tout entier de son intervention.

Charlemagne Broutin donnera ensuite lecture de deux télégrammes de sympathie. Le premier émane de Québec et associe les travailleurs catholiques du Canada aux fêtes du cinquantième.

Le second est de M. Butler, directeur du Bureau International du Travail à Genève, qui félicite en ces termes la C.F.T.C. de son action.

« Genève, 26 juin 1937 ».

« Tiens à vous exprimer cordiales félicitations pour cinquantième anniversaire de la fondation du Syndicalisme Chrétien de France et meilleurs vœux pour avenir votre Confédération. BUTLER ».

#### L'ORDRE DU JOUR

Le 18<sup>e</sup> Congrès de la C.F.T.C. réuni à Paris, les 26 et 27 juin 1937, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation du Syndicalisme Chrétien en France.

Affirme son attachement à la doctrine qui a, depuis un demi-siècle, animé et soutenu les efforts, les dévouements, les sacrifices d'innombrables militants appliqués à une tâche de progrès social dans l'ordre, la justice et la fraternité;

Constata avec joie la pérennité de ces principes, qui, seuls, peuvent assurer le développement normal de la personnalité humaine, contre les prétentions excessives de l'individualisme et du collectivisme;

Redit la nécessité des bases sociales que sont la famille, la cité, la profession;

Souhaite que la discipline de la production s'établisse dans la plus large mesure possible, par le moyen d'ententes industrielles et de conventions collectives, sous le contrôle nécessaire des pouvoirs publics;

Demande que l'organisation économique et sociale se réalise par le moyen de conseils paritaires dans un esprit d'entente et de collaboration, non par l'hégémonie d'une classe, dans un parti pris de violence et de haine.

Réclame pour tous les travailleurs l'entière liberté syndicale qui suppose non seulement la possibilité de choisir son groupement professionnel, mais encore l'égalité des droits, conformément à la loi, à la jurisprudence et à la tradition française, entre toutes les formations syndicales régulièrement constituées.

## Quelques Impressions

Ces lignes sont écrites par un paysan authentique 100 %, exploitant lui-même et de plus syndiqué, qui ne se contente pas de vivre en fermé dans sa coquille, mais qui essaye de faire œuvre utile pour la classe dont il fait partie, à l'usage des paysans ses frères.

Deux années de travail et d'action sociale dans le monde « paysan » ont amené l'auteur de ces lignes à faire, les constatations suivantes qu'il essaye de résumer et de « consigner » dans quelques impressions au profit des lecteurs de « La Voix des Paysans ».

L'impression d'abord générale qui se dégage de la situation présente dans le monde agricole est que les paysans sont fatalistes, je veux dire par là qu'ils se laissent aller au gré des événements, sans essayer de réagir efficacement. Découragés parce que déçus, « blasés » parce que trompés, ils semblent vivre au jour le jour ne sachant plus à quel saint se vouer, sans même se rendre compte qu'ils restent encore maîtres de leur destinée, en d'autres termes que leur avenir peut être assuré par eux-mêmes.

C'est contre cette apathie, je dirai même cette insouciance, vraie pour ne pas dire unique cause du malaise agricole en ce moment, qu'il s'agit de réagir.

Et d'abord il faut sortir le paysan de son égoïsme, de son individua-

lisme, pour lui donner une idée de sa force, par le groupement professionnel.

C'est groupés, que les paysans prendront vraiment conscience de leur force. Mais pour cela, il faut s'organiser.

De même que la famille est la « cellule » sociale par excellence, le syndicat constitue la cellule de l'organisation professionnelle.

Tout le monde sait très bien qu'en ce moment la force de la classe ouvrière réside dans ses syndicats. C'est pourquoi elle est écoutée, trop écoutée même, car le syndicalisme ouvrier constitue un Etat dans l'Etat. Et c'est le danger.

Il en sera de même pour la classe qui nous occupe, le jour où les paysans comprendront que le syndicat seul peut les sauver, parce qu'ils seront alors organisés.

Or deux sortes de syndicats s'offrent à nous : le syndicat révolutionnaire, avec la Confédération Générale Paysanne, (le pendant de la C. G. T. dans les villes), et la Confédération des Paysans Travailleurs, (le pendant de la C. G. T. U.) Mais pour nous, paysans chrétiens, ces deux tendances ne peuvent satisfaire nos aspirations, parce qu'elles vont contre le droit de propriété et contre l'union du monde agricole, car elles visent à diviser les propriétaires, métayers et fermiers.

(à suivre). Un paysan charentais.

« Nous sommes fiers de notre œuvre, mais elle n'est pas terminée. Nous ne cesserons de réclamer pour le travailleur le respect de la dignité humaine et la juste compréhension de ses besoins... »

« L'ordre nouveau ne doit et ne peut pas se faire sans nous. Nous mériterons la confiance qu'on nous accorde et travaillerons plus que jamais sous le regard de l'Eglise, à l'élévation de la classe ouvrière ».

De partout, les applaudissements éclatent enthousiastes et vibrants.

Et puis, selon l'ordre établi dont il convient de féliciter ici l'excellent régisseur que fut M. Lamonin, le programme achève de dérouler ses numéros divers.

...Maintenant, c'est fini, la foule se disperse vers Paris. Elle emporte dans ses provinces le souvenir d'une belle, d'une très belle journée.

Aujourd'hui, la halte est terminée. La C.F.T.C. s'est accordée un instant de répit. Elle a regardé derrière elle le chemin parcouru, dressé un bilan, fait la somme des peines et des succès, elle repart vers d'autres peines et d'autres victoires.

La C.F.T.C. a commencé sa marche vers son centenaire.

Deux numéros de *Syndicalisme*, relatant en détail le Congrès de la C.F.T.C., ont été adressés à chaque Syndicat. Veuillez le faire circuler entre camarades.



Angle Place Royale et 17, Rue d'Orléans - NANTES

PRODUITS VÉTÉRINAIRES SPÉCIALITÉS — ORDONNANCES

Produits les meilleurs Prix les plus réduits

Diffusion du livre de J. Zirnheld

Cinquante ans de Syndicalisme Chrétien

Ainsi que vous le savez, la série de conférences récemment données par notre Président, Jules Zirnheld, a été éditée sous forme d'un volume de 275 pages, par les soins des Editions Spes.

Nous insistons donc d'une façon toute particulière pour que nos organisations accomplissent un gros effort afin de répandre, aussi largement que possible, le remarquable ouvrage de notre Président.

Nous pouvons consentir les prix ci-après franco :

1, 15 francs; 5, 65 fr.; 10, 125 fr.; 25, 300 fr.; 50, 550 fr.; 100 et au-dessus, 1.050 francs le sept.

# PRIX DE REVIENT DU BLE

## Rapport sur les résultats de notre Enquête

En présentant ce rapport, je dois d'abord m'excuser de ne pas l'avoir fait aussi précis ni aussi complet que je l'aurais désiré. Le questionnaire que nous avons publié est arrivé à un moment où les paysans n'ont guère le temps de réfléchir ni de compter. Il exigeait de nos correspondants un effort dont je dois, tout d'abord, les remercier.

Je me permets aussitôt de leur demander de préparer dès maintenant le travail de l'année prochaine en notant au jour le jour les dépenses faites et le temps passé pour chaque culture. L'étude des prix de revient est utile à plus d'un point de vue et elle réserve des surprises même à ceux qui croient bien connaître leur métier.

Je me suis borné à rassembler les chiffres qui m'ont été fournis et à établir des moyennes. Il aurait, sans doute, été préférable d'établir un prix de revient pour chaque cas mais les réponses souvent incomplètes ne m'ont pas permis d'employer cette méthode.

Tels qu'ils sont, ces chiffres ont déjà une grande valeur bien qu'ils ne tiennent pas suffisamment compte des mêmes dépenses et du temps perdu du fait des intempéries et des accidents.

J'ai cru devoir les accompagner de brèves explications pour mieux montrer à quoi se rapporte chacun d'eux et comment ils ont été obtenus.

Le prix de ferme varie de 200 à 500 francs avec une moyenne de 300 francs l'hectare.

En général, la location des bâtiments est comprise dans ce prix. La valeur vénale de la terre va de 6.000 à 20.000 francs; moyenne : 9.000 fr.

Les bâtiments d'une exploitation, malgré leur insuffisance et leur manque de confort, ont une valeur parfois égale à celle de la terre. En tous cas, grevés d'impôts plus lourds et de frais d'entretien, ils ramènent l'intérêt à un faux inférieur à 2 %.

La fumure est surtout constituée par du fumier (20 mètres cubes) enterré soit immédiatement avant les semailles, soit à doses très supérieures, pour les cultures précédentes.

Le prix du mètre cube (35 francs) est le plus courant dans le commerce. Il semble inférieur au prix de revient, si l'on considère la valeur de la paille et, les faibles bénéfices de l'exploitation du bétail.

Les engrais chimiques sont employés à faibles doses; dans certaines régions les engrais phosphatés sont employés à doses massives pour les cultures qui précèdent le blé. L'emploi de la chaux semble se généraliser.

Moyennes : Engrais phosphatés, 400 kg. à 0 fr. 30 = 120 fr.; engrais potassiques, 60 fr.; engrais azotés, 150 kg. à 1 fr. = 150 fr.; chaux, 40 fr.

Le traitement des semences est évalué à 10 francs. Le prix des désherbants et les frais d'épandage (main-d'œuvre non comprise) se rapportent à une partie seulement de la surface emblavée ainsi que l'indique la dépense moyenne : 80 francs.

La quantité moyenne de semence employée est de 180 kgs. Le prix de base majoré de 20 % pour frais de triage, sélection, achats de semences nouvelles, donne 170 fr.; au total : 306 francs.

Les frais de battage varient suivant l'importance des fermes, les régions et les moyens employés : entreprises ou coopératives. Moyenne, 60 francs par hectare.

### MAIN-D'ŒUVRE

Façons préparatoires. — Nulles quand le blé suit immédiatement une autre récolte, elles semblent importantes dans certaines régions. Moyenne, 2 journées.

Le transport de 20 mètres cubes de fumier de 700 kgs d'engrais chimiques à plusieurs époques et de 400 kgs de chaux exige 4 journées; l'épandage des mêmes engrais, 3 journées.

Semailles. — Nous comptons ici les petits travaux accessoires : triage et traitement des semences, élagage des haies de clôture, curage des rigoles, etc... Le temps nécessaire varie suivant la nature des terrains, la grandeur et la forme des pièces, le matériel employé, les méthodes de travail et surtout les conditions atmosphériques.

On obtient un chiffre aussi exact que possible, pour une ferme donnée, en appréciant d'abord la durée moyenne des semailles et le personnel qui y est employé puis en divisant le produit de ces deux termes par le nombre d'hectares ensemencés. On arrive ainsi à une moyenne de 8 journées. Les façons d'entretien comprennent les hersages, les roulages, l'échardonnage et les menus frais de surveillance. Au total, 6 journées en moyenne.

Les traitements, quel que soit le désherbant employé demandent une journée.

La moisson se fait le plus souvent avec la faucheuse munie d'un appareil à moissonner qui exige une équipe de 6 personnes environ.

Elle comprend le temps passé à préparer la machine, à faire les liens, à mettre les gerbes en tas, ainsi que les déplacements d'une

pièce à l'autre : 6 journées en moyenne.

Les autres travaux, mise en gerbier, battage, conservation et livraison des grains se passent facilement d'explication.

La journée de travail, d'une durée moyenne de 12 heures (13 h. à l'époque des moissons, 11 pendant les semailles) est estimée à 25 fr.

Les gages ordinaires d'un domestique s'élevant à 4.500 francs pour 310 journées de travail, il reste donc pour sa pension complète, 9 francs par jour.

A noter qu'il n'est pas tenu compte de la morte-saison ni des travaux moins rétribués; il est difficile d'évaluer le nombre de journées réellement rémunérées dans une année mais il est certain que leur nombre est assez faible.

### FRAIS GÉNÉRAUX

Dans l'impossibilité d'établir le prix de revient de la journée de cheval ou de bœuf (proportionnel à la longueur de périodes de repos difficiles à déterminer), j'ai préféré calculer la dépense annuelle totale qui est ensuite divisée par le nombre d'hectares exploités. On a ainsi une approximation suffisante bien que au-dessous de la réalité, les surfaces emblavées exigeant relativement plus d'attelage que les prés.

La même méthode, pour les mêmes raisons, a été employée pour évaluer les frais relatifs au matériel.

Seuls sont comptés les outils employés à la culture du blé : charrettes, tombereaux, charnues, brabant, herse, rouleaux, faucheuses, moissonneuses, harnais, etc... Bien que la valeur totale en soit plus élevée pour les grandes fermes que pour les petites, la charge à l'hectare est beaucoup plus faible pour les premières : 18.100 francs pour 30 hectares, soit 600 fr. à l'hectare contre 9.200 fr. pour 6 hectares, soit 1.525 fr. à l'hectare.

Il faut donc en moyenne par hectare 1.070 fr. de matériel qui, amorti en 20 ans (ce qui interdit toute modernisation) donne une charge de 53 fr. 5 par an.

L'intérêt est calculé au taux de 5 % soit, pour tenir compte de l'amortissement 2,5 %, total 26 fr. 75.

L'examen du capital engagé dans les animaux de trait appelle les mêmes observations.

De plus, les calculs peuvent être faussés par le fait que, dans certaines régions, les bœufs employés pour le travail sont aussi des animaux de boucherie.

J'ai donc cru ne pouvoir tenir compte que des chiffres basés sur l'emploi des chevaux : 4.000 à 18.000 francs par ferme avec une moyenne de 500 fr. par hectare.

La dépréciation est évaluée d'une façon forfaitaire à 8 % par an, soit 40 fr.

Les frais de nourriture des chevaux comprennent le prix des fourrages de vente courante et le prix de revient approximatif des fourrages verts : 270 à 500 par hectare. Moyenne, 320.

Les frais d'entretien englobent les dépenses de vétérinaire (pour les soins donnés aux chevaux) de charbon, de maréchal, de bourrelier, etc... Ils vont de 83 fr. à 225 fr. à l'hectare, avec une moyenne de 150 francs.

Les primes d'assurances pour les chevaux, le matériel et la récolte de blé, jointes aux impôts non fonciers, montent à 38 fr. par hectare.

Les soins quotidiens aux chevaux exigent en moyenne une heure un quart par animal, soit 456 heures par an auxquelles il faut ajouter le

temps passé à la forge, pour les maladies, les accidents, etc..., en tout une moyenne de 75 heures par hectare.

### RENDEMENTS

Nous obtenons un rendement moyen nettement supérieur à celui des statistiques : 15 q. 80 contre 13 q. 07 en Loire-Inférieure de 1919 à 1928, ce qui semble prouver que nos chiffres sont pris chez de bons cultivateurs et que, par conséquent, ils ne sont pas susceptibles d'améliorations rapides.

Il en est de même des rendements en paille : 25 q. qui, au prix moyen de 18 fr. le quintal, donnent une somme de 450 fr.

### PRIX DE REVIENT

Nous avons ainsi une dépense totale de 3.649 fr. et en déduisant la valeur de la paille, 3.199 fr. pour 15 q. 80 de grains, soit 202 fr. par quintal.

Nous obtenons ainsi un prix de revient moyen basé sur les rendements moyens de ces dernières années et non sur le rendement de 1937.

Si le chiffre en semble à première vue exagéré, l'examen attentif de chaque article montre qu'il n'en est rien et qu'il est même difficilement compressible.

En le prenant pour base on peut déjà démontrer que la vie n'est bon marché qu'en apparence, pour les paysans. En effet, contre 100 ki-

logs de blé qui nous revenaient, ces dernières années, à 202 fr. on peut ne nous livrer que 69 kg. de pain qui nous coûte en réalité 202 : 69 = 2 fr. 92 le kilo.

Je crois aussi devoir faire remarquer qu'au prix de 153 fr. le quintal, qui a été donné récemment comme assez rémunérateur, notre salaire serait (toujours en tenant compte d'un rendement de 15 q. 80), de 15,80 x 153 = 2.417 fr. 4 plus 450 fr. de paille, total 2.867 fr. 40, moins 2.474 fr. de dépenses, reste 393 fr. 4 pour 567 heures de travail, soit à l'heure : 0 fr. 70.

Tout ceci démontre, ce qui est, d'ailleurs, de constatation courante, qu'il faut avoir une grande partie des fonds nécessaires pour entreprendre une exploitation parce qu'il est impossible d'en payer les intérêts, que la vie n'est possible qu'à condition que la plus grande partie de la main-d'œuvre soit fournie par la famille, femmes et enfants compris, et que les dépenses soient réduites au strict nécessaire.

Je ne veux pas commenter plus longuement ces chiffres et je n'ai pas à en tirer des conclusions.

Je laisse aux personnalités qualifiées le soin d'apprécier les possibilités et me borne à leur fournir une documentation consciencieuse et le moyen de peser les conséquences de leurs décisions.

G. VIVANT.

	Francs	Pour cent
Prix de ferme.....	300 »	8 21
<b>Engrais :</b>		
Fumier..... 20 m3 x 35 =	700	
Azotés..... 150 kg à 1 franc =	150	
Phosphatés.... 400 kg à 0 fr. 30 =	120	
Potassiques.....	60	
Chaux.....	40	
Traitement des semences.....	10	
— désherbant.....	80	
Semences : 180 kg à 1,70.....	306 »	29 32
Battage.....	60 »	2 47
	90 »	8 39
	306 »	1 65
	60 »	
	1.826	
<b>Main-d'œuvre</b>		
Façons préparatoires.....	2 journées	
Transport des engrais....	4 —	
Épandage des engrais....	3 —	
Semailles.....	8 —	
Façons d'entretien.....	6 —	
Traitements.....	1 —	
Moisson.....	6 —	
Mise en gerbier.....	2 —	
Battage.....	4 —	
Conserv. et livr. des grains	2 —	
Déchaumage.....	2 —	
Divers.....	1 —	
	41 x 25 f. =	1.025 »
Soins aux chevaux : 75 h. à 2 fr. =	150 »	
	1.175	32 20
<b>Frais généraux</b>		
Matériel (pour un hectare).	1.070 fr.	
Amortissement.....	53 50	
Intérêt.....	26 75	
Animaux de trait.....	500 fr.	
Amortissement.....	40 »	
Intérêt.....	20 »	
Nourriture des animaux de trait.....	320 »	
Frais d'entretien.....	150 »	
Assurances et impôts.....	38 »	
	648	17 76
TOTAL DES FRAIS.....	3.649 »	100 »
<b>Rendements moyens</b>		
En grains.....	1.580 kg.	
En paille.....	2.500 kg.	
Prix de la paille : 180 fr. les 1.000 kg.		
Valeur de la récolte de paille.....	450 »	
Prix de revient de la récolte de grains.	3.199 »	
Prix de revient du quintal 3.199 : 15,8 =	202 »	

### En marge du Congrès de la C. F. T. C.

Parmi les provinciaux qui visitent la capitale, relativement peu nombreux sont ceux qui y reçoivent le coup de foudre... mais, par contre, le nombre de ceux qui y reçoivent le coup de fusil est beaucoup plus grand.

Pour nous, congressistes, il faut avouer que nous l'avons été, fusillés, et dès notre arrivée sur le sol parisien; jugez plutôt : à la descente du train, après avoir repéré notre « perchoir », nous nous mettons en quête d'un restaurant de modeste apparence; croyant l'avoir trouvé dans le restaurant X... rue Lacourbe, nous nous faisons servir un repas réduit à sa plus simple expression et un litre de vin; c'est de ce dernier que je veux vous parler spécialement, quoique tout le reste était à l'avenant; donc ce litre de rouge ordinaire (on ne peut plus

ordinaire!) figurait sur la note pour l'insignifiante somme de... sept francs!... Oui, vous avez bien lu. Amusons-nous à faire la multiplication : 7 x 220 = 1540 fr. la barrique!!! Sept francs!... Et dire que je connais pas mal de vigneron qui vendent des vins rouges aussi bons (pour ne pas dire plus) à des prix qui ne sont pas précisément des voisins de celui que je vous indique plus haut, puisqu'ils oscillent autour de 350!!!

Le luxe de la maison? Aucun, tout ce qu'il y a de plus ordinaire comme restaurant. Alors, à quoi donc attribuer un pareil décalage entre les prix de production et les prix de consommation?...

Je vous laisse le soin de méditer ces chiffres et de trouver la réponse...

# La Vie Syndicale

## Réunion de la Chambre Syndicale

La Chambre Syndicale s'est réunie aux Essarts le 11 juillet, au café Boudaud, à 10 h. 30.

Étaient présents les représentants des syndicats de : Les Essarts, Saligny, Chauché, Vendrennes, Saint-André-Goule-d'Oie.

Au sujet des chemins ruraux, le secrétaire annonce qu'un projet de loi présenté par M. Trémintin, député du Finistère et tendant à modifier la loi de 1881, va être incessamment déposé sur le bureau de la Chambre. Nous nous en félicitons et demandons à tous les parlementaires d'appuyer ce projet.

**Prix du blé.** — Les réponses au questionnaire adressé à tous les syndicats demandant le prix de revient d'un hectare de blé sont à l'étude et examinées avec le plus grand soin pour permettre d'éclairer les offices du blé sur le prix à fixer pour la prochaine récolte. Ces chiffres qui ne seront pas fantaisistes pourront au besoin être contrôlés par ceux qui ont la charge de s'occuper de la question.

**Vente du beurre.** — A la suite de pourparlers avec des secrétaires de syndicats de diverses régions, nous constatons que dans tel département, le prix de vente du beurre est excessif, par rapport au prix d'achat à la production, et il est envisagé pour l'automne un essai de vente directe qui pourrait avoir d'heureux effets pour les deux parties.

**Lutte contre le doryphore.** — Devant l'envahissement sans cesse croissant du doryphore, le syndicat des Essarts propose de demander l'obligation pour chaque producteur de pommes de terre au traitement destiné à combattre ce fléau. En attendant, la Chambre Syndicale est d'avis qu'il faut persuader nos camarades que la négligence des uns porte grand préjudice aux autres. Il faut que l'action commune préconisée à cet effet depuis longtemps par les pouvoirs publics devienne obligatoire.

**Destruction des animaux nuisibles.** — M. Loizeau et H. Bossis, de Vendrennes, faisant allusion aux ravages formidables occasionnés par les animaux nuisibles tant aux récoltes qu'à l'élevage des volailles, demandent qu'une autorisation plus large soit demandée au Préfet pour la destruction des dits animaux.

L'Union Syndicale fera une démarche en ce sens.

**Congrès de la C. F. T. C.** — Dans une causerie amicale, Jean Martineau, Président de la Fédération des Syndicats chrétiens d'Exploitants Agricoles, rend compte du magnifique congrès qui s'est tenu à Paris les 26 et 27 juin. Il redit l'esprit de fraternité et l'énergique volonté pour la défense des travailleurs qui anime la C. F. T. C.

Avant de clore la séance un vœu concernant la revalorisation des produits agricoles est émis et adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 12 h. 30.

### LES VŒUX

Après avoir abordé la question de la revalorisation des produits agricoles;

L'U. S. P. V. s'est déclarée d'accord sur le principe de cette revalorisation;

Regrette que les gouvernements n'aient pas cru devoir étudier cette question dans son ensemble;

Estime que cette hausse des produits à la production doit être réglée de telle sorte qu'il n'y ait pas de répercussions sur les prix à la consommation, mais par une action sérieuse tendant à faire disparaître les écarts qui existent entre les prix à la production et à la consommation et que seul le gouvernement peut mener à bien.

## VENDEE

### Landeronde

La réunion du syndicat paysan aura lieu dimanche 1<sup>er</sup> août, à 3 heures, à La Grolle.

Ordre du jour :

Dernier délai pour le paiement des marchandises reçues;

Commande de chaux, commande de blé de semences.

La Coopérative des cultivateurs réunis de Landeronde, informe les cultivateurs qu'elle a pris les dispositions nécessaires pour loger tous les blés qui lui seront offerts.

L. CHABOT.

### Les Lucs-sur-Boulogne

Le syndicat des Lucs-sur-Boulogne a eu la douleur de perdre l'un de ses membres, Auguste Boutin, du Beau-Village, et présente à sa famille en cette pénible occasion, ses bien sincères condoléances.

### Les Essarts

#### Compte-rendu de notre réunion de Juillet

Notre réunion a eu lieu comme de coutume, le premier dimanche du mois, à 10 heures légale chez notre secrétaire. Elle réunissait une trentaine d'adhérents. La discussion a porté surtout sur le prix de revient d'un quintal de blé que le président a évalué à 155 fr. 50. Ensuite, il fut question du fléau qui ravage nos pommes de terre : le doryphore, le moyen que nous avons pour le traitement : bouillie doryphorique, poudre, etc. Tout cela est pénible et devient coûteux,

néanmoins on constate qu'il est nécessaire de le faire sans quoi on ne récoltera plus de pommes de terre, aliment de première nécessité pour l'homme et certains animaux. Un adhérent avisé a fait à ce sujet la proposition suivante : mais est-ce que les syndicats paysans ne pourraient pas intervenir auprès des pouvoirs publics pour obliger tout le monde à faire le traitement, lorsque l'on a un champ envahi par le doryphore. Sinon, cet insecte se multiplie de plus en plus. Cette suggestion est peut-être bonne et on fera bien d'y réfléchir.

La réunion prit fin et nous nous quittâmes non sans avoir trinqué un verre de vin blanc.

## LOIRE-INFÉRIEURE

### Après l'effondrement des prix des petits pois

Les cultivateurs de la région nantaise ont été durement atteints par la baisse catastrophique des prix des petits pois coïncidant avec une mauvaise récolte et une augmentation importante des frais.

Au moment où tous les salaires sont augmentés la rémunération de leur travail se trouve réduite dans des proportions considérables que nous essayerons de déterminer avec précision en établissant nos prix de revient.

Devant l'émotion générale, notre camarade Léon Guilbert, président du syndicat de Haute-Goulaine, prit l'initiative d'entrer en pourparlers avec les représentants des conservateurs nantais.

Mais comme, officiellement du moins, il n'en existe aucun groupement, il dut donc s'adresser au principal acheteur de la région : la maison Cassegrain.

La demande d'entrevue fut favorablement accueillie mais, sous différents prétextes que nous ne voulons pas apprécier, elle fut différée jusqu'au 13 juillet.

Les délégués des syndicats de Haute-Goulaine, Basse-Goulaine, La Haie-Fouassière, Le Loroux-Boiteau, Saint-Julien-de-Concelles et La Chapelle-Basse-Mer furent très aimablement reçus par M. Garnier, directeur des usines Cassegrain.

Léon Guilbert prit le premier la parole et démontra que les prix pratiqués cette année pour les petits pois n'étaient justifiés ni par l'importance de la récolte, ni par sa qualité, ni par une diminution du prix de revient ou une baisse du coût de la vie.

M. Garnier voulut rejeter toute la responsabilité de la baisse sur les commerçants qui expédient les

petits pois à Paris et dans différents centres de consommation mais il dut reconnaître que conservateurs et expéditeurs n'étaient pas sans se concerter.

Nos délégués exprimèrent alors leur étonnement de ce que les paysans soient tenus à l'écart de ces conversations où, en fait, est fixé le prix de leurs produits.

M. Garnier répondit qu'il était très heureux de voir des groupements comme les nôtres se constituer et qu'il ne demandait qu'à continuer ces échanges de vues.

Il fut ainsi décidé de fixer la prochaine entrevue au mois d'octobre, le représentant de la conserve s'engageant à fournir à cette époque toutes indications sur les besoins de son industrie et les tendances des cours des produits conservés.

A l'issue de cette entrevue, les délégués, après avoir dégusté un fin muscadet, furent invités à visiter l'usine Cassegrain de Vertou qui est un modèle du genre.

Cette première prise de contact, sans apporter à la crise qui nous atteint une solution que nous n'espérons d'ailleurs pas, amorce des discussions qui peuvent améliorer notre situation, tout étant préférable au système des prix imposés que nous avons subis jusqu'ici.

Y a-t-il en Loire-Inférieure des groupements, des associations, de propriétaires non exploitants?

Les journaux de la semaine du 18 au 25 juillet répondent un oui catégorique à cette question. L'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de l'Ouest, l'A. I. C. A. O. réunissait 300 de ses adhé-

rents pour son cinquantième banquet trimestriel. Ce banquet, auquel assistait M. Lefeuve, président de la Chambre d'Agriculture, était présidé par M. C.-J. Gignoux, président de la Confédération Générale du Patronat Français.

M. Maurice Bertin, président de l'A. I. C. A. O. exposa l'activité des organisations patronales Nantaises pendant les douze mois écoulés, constata une plus grande cohésion entre les diverses associations patronales grâce à la diffusion des idées directrices, formula après les discours de M. Gignoux l'espoir que l'unité patronale serve à faire la France de demain plus ordonnée, plus active et plus prospère.

Il y aurait donc au-dessus et en dehors des syndicats mixtes où l'on dit vouloir grouper toute la paysannerie une autre association une organisation dans laquelle sont admis seulement les patrons, c'est-à-dire les gros propriétaires non exploitants.

Il y aurait entente parfaite, organisme commun entre les différents groupements patronaux que ces groupements appartiennent au Commerce, à l'Industrie, à l'Agriculture.

Nous ne nous en étonnons, nous ne nous en plaignons pas, nous sommes même heureux de le constater.

Mais puisque sont groupés les patrons qui ont même niveau de vie et intérêts similaires pourquoi cette guerre aux syndicats chrétiens d'exploitants agricoles qui groupent des paysans ayant même niveau de vie et aussi mêmes intérêts? Notre devoir semble bien être de nous unir aussi pour discuter nos affaires entre nous, comme le font les gros propriétaires très empressés après leurs réunions particulières, à venir discuter dans les syndicats mixtes, les intérêts généraux de la paysannerie.

### Saint-Julien-de-Concelles

#### Réunion mensuelle

A notre dernière réunion, notre trésorier, E. Meillerai, qui assista au Congrès de la C. F. T. C., à Paris, nous parla de l'accueil enthousiaste et chaleureux fait par tous les congressistes aux délégués paysans. C'est donc avec confiance que nous pouvons compter sur l'aide de cette puissante organisation pour nous aider à faire aboutir nos justes revendications.

Notre prochaine réunion aura lieu de 8 août, à 9 heures, au café Merceron.

**Cours des vins.** — Muscadet, 600 à 700 fr. la barrique; gros-plant, 400 à 425 fr. la barrique; vins rouges, 300 à 325 fr. la barrique, suivant qualité, pris chez le vigneron.

R. PINEAU.

### Les Machines à Coudre "STELLA"

garanties 10 années contre tous vices de construction, adoptées par les Pupilles de la Nation, plus de 3 millions en usage dans le monde entier, plus de 25 modèles livrables à lettre lue. Dep. 495 fr.

LES CYCLES  
LES TANDEMS  
LES TRICYCLES  
LES ÉCRÉMEUSES

## "STELLA"

Fabrication soignée. Garanties sur facture. La marque la plus vendue dans l'Ouest à des prix défiant toute concurrence, étant donné la qualité.

FONTENEAU, fabricant, Nantes, Angers, St-Nazaire

TISSUS - CONFECTIONS

### Jules GARNIER

PLACE DU MARCHÉ, LEGÉ

Grand choix de COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants  
Prix défiant toute concurrence

RAYON MARIAGES le mieux assorti de la Région

Spécialité de beaux Tissus noirs pour Robes et Manteaux

Le Gérant : J. GRASLAND.

T.S.F., Phonos, Disques

CENTRA-RADIO  
35, rue de Verdun  
Tél. 112-98

VENTE - LOCATION  
ÉCHANGE - RÉPARATIONS  
LOCATION DE HAUTS-PARLEURS

## A. HARDY

### NANTES

ÉLECTRICITÉ

STÉ ELECTRIQUE DE L'OUEST  
10 bis, rue Copernic  
Tél. 142 77

Toutes installations électriques  
— LUSTRIERIE —

PLANTS DE POMMES DE TERRE DU FINISTÈRE  
Magasin à SCAER (centre de triage)  
BLÉS DE SEMENCE DU NORD

Joseph BIDAUD, NANTES  
115, Rue de Rennes 115  
déjà fournisseur de groupements de l'U. S. P. V.

FAITES VOS ACHATS A NANTES CHEZ

## DECRÉ

BANDAGES HERNIAIRES

CEINTURES MÉDICALES  
CORSETS - GAINES  
BAS A VARICES, etc...

sont vendus à qualité égale  
meilleur marché  
que partout ailleurs

## GUINEL

SPECIALISTE

1, Place de l'Ecluse  
NANTES

A L'AUTOMNE EN HIVER

sur vos blés...  
sur vos prairies...

mettez de l'

## AZOTE

AU PRINTEMPS EN ÉTÉ

Bureau de Renseignements Agricoles :  
5, Rue Anizon - NANTES

La Roche-sur-Yon — Imp. Vendéenne.